

Les IA-IPR de physique - chimie

A



Mesdames et Messieurs les professeurs de physique - chimie

S/C de Mesdames et Messieurs les
Chefs d'établissement des établissements publics et privés de l'académie de Lille

Lille, le 1 septembre 2015

Rectorat de Lille

INSPECTION PEDAGOGIQUE
REGIONALE

Affaire suivie par :
Les IA-IPR de
PHYSIQUE CHIMIE

Hervé ANCELET
Francis FORTIER
Marie-Christine GROSLIERE
Philippe LELIEVRE
Michel OSTOJSKI

Secrétariat des IA-IPR
Nathalie SAIGOT
Nathalie.saigot@ac-lille.fr
Téléphone
03 20 15 60 57
Fax
03 20 15 65 14

Objet : Lettre de rentrée 2015

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous souhaiter une excellente rentrée et une pleine réussite dans votre mission au sein des équipes éducatives.

Cette lettre de rentrée est pour nous l'occasion de vous apporter quelques informations et perspectives concernant l'enseignement de notre discipline.

Lors de nos visites dans les établissements, les trois points cités dans [la circulaire de rentrée n° 2015-085 du 3-6-2015](#) et du dossier de presse de la rentrée (lien : http://cache.media.education.gouv.fr/file/DP_rentree/70/0/Rentree2015-Dossier-de-presse_456700.pdf) dont vous devez avoir connaissance seront au centre de nos échanges.

Vous trouverez ci-dessous un éclairage particulier sur ces points en relation avec notre discipline.

I. Construire une école plus juste pour offrir à chaque élève un parcours de réussite

La fluidité des parcours sera poursuivie en améliorant la progressivité des apprentissages par la mise en œuvre de pratiques pédagogiques innovantes. L'aptitude à résoudre un problème fait partie des grandes compétences du XXIème siècle, compétences disciplinaires et transversales qui devront être construites au collège et au lycée. La formation à la résolution de problèmes doit s'inscrire dans un continuum qui va du collège, où les élèves se voient proposer des « tâches complexes » et des démarches d'investigation, à l'enseignement post-baccalauréat. (lien : <http://eduscol.education.fr/physique-chimie/se-former/regard-sur-lenseignement-de-physique-chimie/evolution-de-lenseignement-de-la-physique-et-de-la-chimie.html>).

La physique-chimie contribue, comme les autres disciplines, à la maîtrise de la langue sous toutes ses formes au travers d'activités spécifiques (documentaires et expérimentales).

L'évaluation sera au service des apprentissages et de l'accompagnement personnalisé de l'élève pour favoriser sa réussite.

Il appartient aux professeurs de notre discipline d'accompagner le parcours Avenir des élèves dès le collège et jusqu'en terminale. (liens : BO N°28 du 9 juillet 2015 et <http://eduscol.education.fr/cid46878/le-parcours-decouverte-des-metiers-des- formations.html>). Nous rappelons que l'accompagnement personnalisé au lycée, espace de remédiation et d'approfondissement, comporte aussi un volet orientation : Visites d'entreprises, rencontres avec des chercheurs, des ingénieurs sont de nature à encourager des vocations scientifiques.



Les orientations positives vers les séries STL et STI2D favorisent aussi la réussite des parcours scientifiques post baccalauréat.

II : Garantir l'égalité et développer la citoyenneté

La physique-chimie contribue à l'exigence d'une école inclusive. Nous vous rappelons que des documents-type nationaux (P.A.I., P.A.P., P.P.S., P.P.R.E.) sont mis à la disposition des équipes afin de les accompagner dans la prise en compte des élèves à besoin particuliers. Lien : eduscol.education.gouv.fr/cid84599/l-ecole-inclusive.html

En obtenant une certification ASH au terme d'une formation spécifique de 150h, vous développerez des compétences professionnelles nouvelles vous permettant de contribuer à la mise en place d'une école inclusive. Il est proposé à l'attention des enseignants du second degré une certification complémentaire, le 2 CA-SH, et une formation y préparant. [Le B.O n°26 du 1 Juillet 2004](#) fixe les contenus de la formation du 2CA-SH.

Vous pouvez télécharger le dossier de candidature à la préparation du 2CA-SH sur la page ASH du [site académique ASH](#).

La physique-chimie par les valeurs qui la fondent et qui la légitiment s'inscrit naturellement dans le développement des valeurs républicaines.

III : Former et accompagner les équipes éducatives et enseignantes pour la réussite des élèves.

La formation professionnelle vise à développer des pratiques pédagogiques adaptées aux besoins des élèves et répond à trois grands objectifs : l'adaptation immédiate aux fonctions, les évolutions prévisibles du métier et l'acquisition de nouvelles compétences.

[Nous vous rappelons que les inscriptions au plan académique de formation \(PAF\) se font jusqu'au 21 septembre 2015 minuit.](#)

Tous les professeurs de physique-chimie enseignant en collège seront concernés par deux temps de formation :

Une formation interdisciplinaire autour de cinq thématiques transversales ;

Une formation disciplinaire sur les nouveaux programmes.

Une discipline à l'ère du numérique

Les établissements sont confrontés à des changements profonds liés au déploiement de l'information et de la communication dans tous les secteurs de la société. Ces transformations concernent à la fois la production et la transmission des savoirs, les modes d'apprentissages et les relations entre élèves et les enseignants. L'organisation du temps, des espaces scolaires et périscolaires renforcent le lien entre l'école et les parents.

L'axe I-3 du projet académique 2013-2016 réaffirme la nécessité de faire rentrer les collèges et les lycées dans l'ère du numérique en accompagnant les EPLE sur l'utilisation des ENT pour renforcer l'équité scolaire et la réussite de tous les élèves à travers l'évolution des pratiques pédagogiques.

Une discipline valorisée par des actions en sciences

Notre système éducatif doit relever un double défi :

- redonner toute leur place aux sciences et à la technologie dans la culture de l'élève,
- susciter l'appétence pour les filières et les métiers scientifiques et techniques afin de garantir les flux de chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens dont le pays a et aura besoin.



À cet effet, plusieurs mesures ont été mises en œuvre depuis la rentrée de septembre 2011 dans le cadre du plan sciences ([Bulletin officiel n°10 du 10 mars 2011](#)).

Les dispositifs académiques, concours, manifestations et autres actions permettent à nos élèves d'acquérir de nouvelles compétences et de découvrir une science pluridisciplinaire, vivante et actuelle hors les murs. L'impact de ces actions sur la réussite des élèves est indéniable, à tous les niveaux.

[Le site disciplinaire](#), [le site CAST](#), les newsletters, vous tiennent régulièrement au courant de toutes ces activités.

Le [vadémécum académique CAST](#) vous aide aussi à construire votre propre projet. N'hésitez pas à [prendre contact](#) avec l'équipe CAST.

La **Maison pour la Science** favorise le développement professionnel dans l'optique de la continuité école-collège. L'offre est disponible sur [le site MPLS](#)

Une discipline ouverte sur une culture européenne

En vous inscrivant dans une démarche **interdisciplinaire** et **transdisciplinaire**, la cohérence des savoirs sera renforcée.

La certification DNL sciences physiques et chimiques. La [note de service N°2004/175](#) parue au B.O n°39 du 28/10/2004 fixe les modalités de cet examen.

Nous vous rappelons que l'obtention d'une certification n'implique nullement une affectation sur un poste à profil.

Une discipline soucieuse de la sécurité de chacun

Nous vous demandons de rester vigilants sur l'application des consignes de sécurité en particulier celles concernant la prévention [des risques électriques et chimiques](#), [le stockage et la gestion des déchets](#).

Une discipline d'enseignement ambitieuse et soucieuse de son efficacité

Les inspections et les réunions pédagogiques sont l'occasion d'échanger sur les pratiques et sur la manière d'en améliorer l'efficacité pour une meilleure réussite de tous les élèves.

Les observations et les échanges pourront aussi s'articuler autour de :

- la contextualisation des séances ;
- la mise en activité des élèves ;
- la gestion des interactions orales ;
- l'évaluation des élèves ;
- le travail d'équipe.

Lors d'une inspection, plusieurs documents vous seront demandés :

- un résumé de l'ensemble de vos activités professionnelles ;
- le cahier de textes de la classe ou son accès numérique ;
- les objectifs de la séance observée et la programmation annuelle ;
- une sélection des documents distribués aux élèves ;
- un ou deux cahiers / classeurs d'élèves des différents niveaux ;
- les documents que vous jugez pertinents.

Lors de l'entretien, une réflexion sera menée sur la maîtrise et la mise en œuvre des [compétences professionnelles attendues](#) (définition des compétences à acquérir par les professeurs) [BOEN n° 30 du 25 juillet 2013](#).



Quelques informations complémentaires :

- Concernant les épreuves anticipées de sciences en L et ES : les thèmes obligatoires, communs à la physique-chimie et aux sciences de la vie et de la Terre en L et ES sont consultables sur le [B.O. du n°16 du 21 avril 2011](#).
- Les thèmes des TPE pour 2015-2016 sont donnés par la [note de service n° 2015-097 du 23-6-2015](#)- publiée au BO n°27 du 2 juillet 2015.
- Concernant [l'EIST](#) : Le B.O. du n°26 du 30 juin 2011 donne les orientations pour sa mise en œuvre dès la classe de sixième. De nombreux collèges ont mis avec succès cet enseignement en place dans [notre académie](#).

En restant à votre écoute, nous vous renouvelons tous nos vœux de réussite pour cette année scolaire.

Cordialement,

Les inspecteurs pédagogiques de physique-chimie de l'académie de Lille.

Cette lettre est [téléchargeable](http://physique.discipline.ac-lille.fr/) sur le site <http://physique.discipline.ac-lille.fr/> avec tous les liens hypertextes, tous soulignés dans cette lettre.